

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude DUMENIL, Maire.

Etaients présents :

Mmes DUFFILLOL – DARRIET – JURADO-GONZALEZ

MM BALADE – MANGIEU - LAFOSSE - CHALOUPIN – BOURREL – NORMANT – GARRIGUES

Absente excusée : Cécile GOUDENECHÉ donne pouvoir à Jean-Claude DUMENIL

Madame Mélanie DARRIET est élue secrétaire de séance.

PREAMBULE :

Tout d'abord, Monsieur le Maire et son Conseil adressent à nouveau leurs condoléances à la famille de Jean Philippe MANGIEU, à l'occasion du décès d'un de leur proche.

Madame Alexandra REVIRON est démissionnaire. Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'elle a adressée à l'équipe municipale

PROCES-VERBAL DU 16 JUILLET 2015

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal du 16 Juillet 2015. Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION PROPOSITION NUMEROTATION DES VOIES "LA POSTE"

Monsieur Le Maire présente la proposition de service présentée par La Poste portant sur le conseil et le diagnostic pour la révision de la numérotation et la nomination des voies, ceci en collaboration avec la Mairie et la commission désignée à l'occasion.

Ce service étant proposé à 900 € HT, la Poste propose en plus de cette base des extensions comme l'envoi par mailing à chaque habitant de leur nouveau numéro, la distribution des plaques de numérotation fournies par la Commune, etc....

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accepter la prestation comprenant le diagnostic de la Commune, la numérotation sur les plans fournis par la Commune pour 223 points de remise et les relevés sur le terrain pour un montant de 900 € H.T.
- autorise le Maire à signer une convention de prestation entre La Poste et la Commune

Cette dépense sera inscrite au budget 2016 de la Commune.

DELIBERATION TARIF SALLE POLYVALENTE

Pour faire suite au report de délibération lors de la réunion du 16 juillet dernier, concernant la révision du tarif de la salle polyvalente, une délibération doit être prise ce jour.

Considérant l'installation de nouveaux équipements dans la salle traiteur de la salle polyvalente, il convient de modifier les modalités tarifaires de mise à disposition à partir du 1^{er} Janvier 2016.

Monsieur le Maire propose donc la mise à disposition de la salle polyvalente aux tarifs suivants :

- 80 € pour les habitants de la commune (autant de fois qu'ils le souhaitent dans l'année)
- 80 € pour le personnel communal

Les autres tarifs sont inchangés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 10 voix pour et 2 contre (Guillaume Normant et Jean Pierre Balade) d'appliquer les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente comme ci-dessous :

- Habitants de Bieujac : 80 €
- Personnel communal : 80 €
- Hors Commune : 350 €
- Association communale : 30 € pour l'année
- Association extérieure : 200 €

S.I.A.E.P.A.

Monsieur le Maire informe que les rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Castets en Dorthe sont à disposition à la Mairie. Comme l'avait rapporté Jean-François Chaloupin lors de la précédente réunion, la qualité de l'eau est bonne.

MISSION DIAGNOSTIC AD'AP POUR ERP

Le 1er janvier 2015 était la date limite pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P). Tous les E.R.P sont et restent soumis à cette obligation.

Tout établissement recevant du public doit faire connaître sa situation vis-à-vis du respect des règles d'accessibilité soit en attestant que celles-ci sont respectées, soit en déposant un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap). Le projet d'Ad'AP doit être déposé au plus tard le 27 septembre 2015. Il doit être validé par le Préfet. Cette validation permettra ainsi d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à son terme. Les établissements qui ne sont pas conformes concernés dans notre Commune sont : la Mairie, l'école et « La Maison ».

Monsieur Jean Claude DUMENIL informe qu'un devis a été présenté par Monsieur Rouzard, Architecte pour la mission de diagnostic complet dans les bâtiments communaux pour 4 000 € HT (Etat des lieux, rapport d'analyse, retranscriptions graphiques). Pour information, à St Pardon de Conques, la société QUALI CONSULT proposerait une prestation de diagnostic pour un montant d'environ 800 € HT.

Jean-Philippe MANGIEU propose d'adresser une demande auprès de la Communauté de Communes du Sud Gironde afin de mutualiser cette prestation de diagnostic auprès de toutes les petites Communes qu'elle comporte. Jean-Claude DUMENIL affirme soumettre cette dernière lors de sa prochaine réunion du 28 septembre. La délibération est donc reportée.

STATUT SIRP

Monsieur le Maire informe son Conseil que la Commune de St Pardon de Conques remet en question la clé de répartition pour le calcul des participations de chaque Commune et demandent à revoir les statuts du Syndicat.

Malgré de multiples discussions et réunions tenues soit par des commissions soit lors de conseils syndicaux, aucun accord n'a été trouvé. Des débats sont toujours en cours.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission Urbanisme :

Guillaume NORMANT fait un état des lieux des travaux réalisés et à venir :

Travaux Réalisés et finis :

- Coupe de pins aux lieux-dits Lahitte et Aux Barrails effectuée par la société NOVAL BOIS pour un montant de 6 248 € TTC, réglé à ce jour
- A l'église, les premiers travaux urgents d'étanchéité sont finis, ceux-ci réalisés par la Société BLANGERO pour un montant de 7 396,15 €. D'autres seront à venir : la deuxième tranche de remise à neuf de la charpente, réparation de vitraux, électricité, etc...
- Fin de la réalisation de la remise en état du Chemin de Joie par la société AGTP.

Travaux à venir :

- Démarrage de la seconde tranche de faucardage par les services du SIVOM du Sauternais après la récolte du maïs
 - Curage du fossé aux abords de la propriété d'Etienne Lenestour.
 - Travaux de terrassement pour effectuer l'évacuation des eaux de pluies à l'extérieur du cimetière par le raccordement des dalles de l'église à des canalisations enterrées.
- Guillaume Normant fait appel à main d'oeuvre au sein du Conseil et propose la date du 26 septembre pour effectuer ces travaux. La date est fixée à l'unanimité.

Travaux restants à réalisés :

- Envisager le nettoyage de la parcelle des peupliers dernièrement coupés lieu-dit « Magnon » et prévoir la nouvelle plantation.
- Mise aux normes de sécurité de l'escalier extérieur de la salle polyvalente par l'installation d'une rambarde de protection et l'emplacement de grilles de protection sur les modules extérieurs des pompes à chaleur.
- Guillaume présente les devis concernant la remise en état du terrain de tennis : la première proposition étant le bétonnage sur le terrain existant pour un montant compris entre 22 000 € et 23 000 €, la seconde étant le rajout d'une matière synthétique par dessus pour un montant de 18 000 €. Il pourrait être aussi prévu l'emplacement de panneau de panier de basket,....

Commission Fêtes et Cérémonies :

MARCHE ROSE :

Laurence DUFFILLOL présente de déroulement de la journée du dimanche 11 Octobre en précisant que deux départs sont prévus pour la Commune de Bieujac avec un rendez-vous à 7 h 45 à "La Maison" où sera offert le café. Un premier départ à 8 h 15 devant la Mairie pour un trajet de 13 kms en direction de l'église de St Germain où un deuxième départ se fera à 9 h 30 pour le parcours restant de 7,5 kms. L'arrivée est prévue à 11 h 30 à la salle des fêtes de Coimères.

TELETHON :

Déroulement les 5 et 6 Décembre. Un contact a été pris avec les associations.

Soirée du samedi 5 Décembre : Soirée Cabaret avec la participation basée sous le volontariat de Carine Dupuy pour le chant, l'association Bieujac Arts et Culture pour le théâtre, des danseurs de Flamenco plus la participation de plusieurs personnes pour l'élaboration du repas et du service. Laurence fait appel à des bénévoles pour ces deux journées et fait une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Mairie en cas de non recouvrement des coûts des matières premières. Demande acceptée à l'unanimité.

Journée du dimanche : 9 h : Marche et course à pied, Judo avec Philippe, 11 h 30 initiation Zumba par Sabine Apéritif offert par la Municipalité le midi aux participants. Dans l'après-midi, un Sprint photos sera organisé par « La Maison ».

QUESTION DIVERSES :

- Gironde Numérique :

Lecture par Jean-Philippe MANGIEU de la lettre rédigée par ses soins et prochainement envoyée à Gironde Numérique et remis en copie à différentes administrations telle que la Communauté de Communes du Sud Gironde. Accord à l'unanimité pour l'envoi de ce dit courrier.

- Affaire SCI JUMA :

Vente des locaux communaux rendue caduque suite au refus de financement de la banque de la SCI JUMA. Présentation d'un nouveau bilan car toujours intéressés par le hangar. Vente mis en attente.

- Locataires logement Communal :
Madame Lapelleterie Sarah et Monsieur Mercier Ludovic ont fait part de leur souhait de quitter le logement communal au 3 Bis Hameau de la Clé des Champs. La remise de leur demande écrite auprès de la mairie est en attente avec pour rappel qu'un préavis de 3 mois est à respecter. La réfection du carrelage sera alors effectuée dès leur départ.
- AMG et AMF :
Jean Claude DUMENIL fait appel à candidat pour l'assister à la manifestation qui aura lieu Samedi devant la Préfecture à Bordeaux, contre la baisse des dotations et pour la sauvegarde des services publics. Action nationale
- Congrès des Maires :
Les 17, 18, 19 Novembre prochain.
- P.L.U.I :
Une commission est constituée avec Jean-Philippe MANGIEU, Guillaume NORMANT et Jean Pierre BALADE pour la pré-élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Défibrillateur :
Un support a été installé à la salle polyvalente à côté du téléphone secours.

Séance levée à 21 h 45